

TARIFS LOCATION "LE JOLIDON"



A)	Pour les salariés et retraités de la Collectivité ecclésiastique cantonale, les rentiers de la Caisse de pensions de la CEC, le personnel ministériel du Jura-Sud, les membres de l'Assemblée, du Conseil, les membres des congrégations ou institutions religieuses du Jura pastoral, les membres actuels et anciens du Conseil de la Fondation Le Jolidon; les membres du Comité de la Caisse de pensions.
	CHF 500.- par semaine pour une ou deux personnes
	CHF 80.- pour une nuit pour une ou deux personnes
	+ CHF 15.- par personne supplémentaire et par nuit
Tarif spécial hors vacances scolaires	
CHF 500.- par semaine nettoyages compris	

B)	Pour toutes les autres personnes domiciliées dans le Jura pastoral. Pour la famille apparentée aux personnes bénéficiant du tarif A, à savoir, parents, enfants, frères, sœurs. Les membres de la Caisse de pensions non salariés CEC, les secrétaires des unités pastorales ou communes ecclésiastiques.
	CHF 700.- par semaine pour une ou deux personnes
	CHF 110.- pour une nuit pour une ou deux personnes
	+ CHF 15.- par personne supplémentaire et par nuit

C)	Pour les personnes domiciliées à l'extérieur du Jura pastoral, veuillez prendre contact avec le secrétariat.
-----------	--

Tarifs supplémentaires :

- + CHF 90.-** nettoyage du chalet
- + CHF 12.-** location et nettoyage du linge (draps housses, fourres de duvets et oreillers)
- + CHF 15.-** (+ linges de toilette et linges vaisselle)

Informations :

Les enfants en âge de scolarité ne payent pas.
Les animaux ne sont pas admis.

Fondations :

Mimosa et autres : CHF 600.- par semaine avec nettoyages.
 Le linge est facturé séparément
Les Fontenattes : même tarif que les salariés de la CEC